Discours de Robert Badinter
Clohars-Carnoët - 24 mai 2013

Voici la retranscription du discours prononcé par l'ancien Garde des Sceaux, Robert Badinter, pour l'inauguration de la médiathèque portant son nom, à Clohars-Carnoët, le 24 mai 2013, en plein air et sous un temps pluvieux ! Dans l'assistance se trouvaient son amie l'écrivaine Benoîte Groult, épouse du journaliste Paul Guimard, décédé en 2004, et l'ancien ministre Louis Le Pensec.

[...]

Volontiers, je salue comme il convient les personnalités présentes. Je regarde mon amie de si longue date, Benoîte. Je n'ai pas besoin de te témoigner publiquement l'affection que je ressens pour toi depuis si longtemps, et au passage, j'en profite pour te transmettre les regrets d'Elizabeth qui aurait tant voulu être là, mais, raison de famille obligatoire prime le reste…

Et puis je tiens aussi à saluer mon ami Le Pensec. Vous m'excuserez, je tombe dans le travers que dénonçait toujours Churchill qui disait que les notables vieillissants confondent leurs discours et leurs souvenirs [RIRES]. Mais quand je vois Louis, je me souviens de ce jour si particulier, quand il a déboulé - le terme n'est pas trop fort - avec son énergie celtique dans la cour de l'Elysée, en compagnie des trois autres ministres communistes qui venaient aussi pour prendre leurs fonctions. J'ai appris par la suite - je révèle cette anecdote historique - que la véritable raison pour laquelle j'avais été nommé ministre quand Maurice Faure est parti, excédé des fièvres et des passions qui régnaient au Ministère de la Justice – il avait raison de préférer la vie à la vie politique -, j'ai appris finalement par la suite que le choix de ma personne comme Ministre de la Justice – et Paul n'y a pas été étranger - avait été décidé par le président Mitterrand, non pas, contrairement à ce que l'on croit, en fonction de l'abolition de la peine de mort, dont, je le rappelle, le mérite politique considérable à l'époque lui revient, mais tout simplement parce qu'on considérait que j'étais si à droite que c'était un tempérament utile avec l'arrivée des quatres ministres communistes. C'est ainsi que nous sommes arrivés, Louis et moi.

C'est un grand plaisir et un grand honneur que de voir son nom au fronton d'une médiathèque républicaine et permettez-moi d'ajouter, plus particulièrement en Bretagne. Alors on s'interroge quand on apprend que l'on a votre nom demandé pour parrainer un édifice public. On s'interroge sur les raisons. Il y a un cas où je n'ai pas eu à m'interroger longuement. C'est lorsque j'ai appris que les personnels pénitentiaires et les détenus avaient quasi unanimement demandé à ce que mon nom soit inscrit à l'entrée de la médiathèque de la maison d'arrêt de la Santé. Là, je n'ai pas eu besoin de m'interroger car c'était dans la cour de cette prison que l'on procédait aux exécutions capitales et le fait que mon nom y fût inscrit témoignait qu'un certain changement était heureusement intervenu.

Alors ici, évidemment en Bretagne, on ne manque pas de cités qui ont connu ports et bagnes confondus. C'est vrai pour Brest, chacun le sait, c'est vrai aussi pour d'autres en descendant vers Rochefort... et je rappelle que c'est de Saint-Martin-de-Ré que partaient les convois de transportés à destination de Cayenne et de la Nouvelle-Calédonie… Jusqu'à présent, sans doute par omission, nulle part on n'a fait appel à mon nom pour orner des lieux où des bagnards ont tant souffert.

Alors il y avait nécessairement une autre raison : j'y ai vu la juste récompense d'une longue et constante passion pour la Bretagne. Il y a des amours qui sont récompensés, eh bien, le mien dans votre belle région au climat si accueillant aujourd'hui [RIRES] ne s'est jamais, jamais démenti, que ce soit en effet, je dirais, les plaisirs de l'enfance, que ce soient les passions de l'adolescence… Je n'irai pas dans les détails mais quelques grands-mères voire arrière-grands-mères, bon, laissons ça de côté, hélas…[RIRES] Revenons à des temps plus actuels, je dirais aussi les plaisirs de la maturité. Nous avons, Elizabeth et moi, élu résidence en Bretagne depuis fort longtemps et

constamment nous sommes revenus pendant des décennies… Et je me plais à souligner en ce jour où vous me voyez grelotter sous un imperméable, eh bien, je n'ai pas toujours été comme ça, et Benoîte est témoin que, presque comme elle, on me voyait, le matin, par des temps qui n'étaient guère meilleurs, plonger dans la mer avec bonheur, même si à la sortie j'étais plutôt vert. Rien que ça pouvait justifier finalement que mon nom vienne ici s'inscrire sur une médiathèque.

Et puis, Breton de cœur je suis aussi Breton d'adoption, car à la lointaine époque où je passais l'agrégation de droit, on constituait des équipes, je jouais ailier, gauche évidemment [RIRES], dans l'équipe de l'université de Rennes, car tous mes coéquipiers, sans exception, étaient Bretons. Il y avait tous les représentants de l'Université de Rennes, et moi, en annexe !

Et enfin, peut-être est-ce là aussi une raison déterminante, c'est vrai que je suis lié à cette partie de la Bretagne par tant de souvenirs à l'égard de mes chers amis, et plus particulièrement de toi, Benoîte. Aujourd'hui, pour toutes sortes de raisons, ma pensée va à Paul, Nantais d'origine, écrivain admirable, comme toi, mais aussi auteur de films, conteur d'histoires, journaliste incomparable, et fidèle, ô combien fidèle combattant de tant de justes causes avec juste ce qu'il faut pour unir dans ces combats la fidélité, le courage et une pointe d'humour qui n'est pas malvenue aux jours d'épreuve.

Alors, c'est vrai que c'est sur la terrasse de la maison de douaniers, là, à mi-hauteur, au-dessus de l'anse de Doëlan, que grâce à Benoite et grâce à Paul qui m'avaient offert l'hospitalité, j'ai écrit ce discours sur la peine de mort, en tout cas sa première version, que j'ai conservée et offert à sa demande aux Archives nationales, non par souci d'immortalité mais parce que je tenais beaucoup à ce qu'on sache que c'était de ma plume, et que ce n'était pas une œuvre préparée par des collaborateurs, d'ailleurs talentueux, mais par celui qui les prononçait que ce discours avait été écrits.

Discours écrit sur cette petite terrasse, avec ces fleurs que tu soignais si bien… Et sur cette anse, on voyait monter et redescendre des bateaux de taille modeste… Je ne suis pas retourné à Doëlan depuis, il faudra, je le dis toujours à Elizabeth, que nous nous y rendions. Tu nous as invité souvent, mais c'est ainsi, les enfants, les petits-enfants… Je n'y suis pas retourné mais j'en ai gardé un souvenir rare. C'est étrange de réunir tout ce qui fait la force de conviction d'un être en regardant une anse paisible et des bateaux descendre vers la mer.

J'ajoute, pour que la fête fût complète, que nous avons eu pendant cette quinzaine-là, non seulement des moules exceptionnelles dont je garde le souvenir, mais un temps admirable, c'est tout juste si on a vu une fois un nuage [RIRES]… Les dieux nous étaient favorables.

Alors je me suis dit que ce n'était pas à moi que cette dédicace s'adressait, c'est bien au-delà de moi, à toutes les causes pour lesquelles j'ai lutté avec des amis chers pendant tant de décennies dans une France, Louis se souvient, si souvent hostile à nos entreprises. Toute ma vie, j'aurai lutté bien sûr contre la peine de mort, mais je ne voudrais pas qu'elle occulte les autres causes : les châtiments inhumains, la condition carcérale honteuse, les juridictions d'exception, les lois liberticides, l'impunité des criminels contre l'humanité, l'indifférence aux victimes, tout cela qui n'a jamais cessé d'appeler la plus plus ferme énergie pour les combattre. Et je dirais que la liste pourrait être beaucoup plus longue des fléaux qui entachent la justice humaine trop souvent.

Alors maintenant je suis - il faut avoir la lucidité de le reconnaître - au soir de ma vie. Je me retourne, je me dis que des progrès, les uns éclatants, les autres plus discrets, ont été réalisés dans ces domaines, mais encore insuffisants, même si, au-delà de notre pays et de la Bretagne, en Europe, dans la crise actuelle de confiance que connaît l'Europe, je me dois de rappeler que nous sommes nous, Européens, et grâce à l'Union européenne et aux juridictions européennes, le

continent du monde où les libertés et les libertés individuelles en particulier sont le mieux protégées. Quelquefois on s'interroge : que nous a apporté l'Europe ? Eh bien - un souvenir encore - quatre jours exactement après que l'abolition de la peine de mort eût été votée, avec quelle difficulté ! mais votée quand même par le Sénat en première lecture comme par l'Assemblée, eh bien, je me suis rendu avec Chandernagor à Strasbourg, et là, j'ai eu l'immense joie – on n'en parle jamais ou très peu sauf chez les juristes – l'immense joie de lever les honteuses réserves qui interdisaient aux justiciables français de saisir la Cour européenne des droits de l'hommes quand leurs droits fondamentaux avaient été violés par l'Etat français. C'est un progrès immense. Il était paradoxal de relever qu'on avait mis bien longtemps à réaliser ce progrès. Par un paradoxe bien français, nous avons été les pionniers de l'élaboration de la Convention européenne des Droits de l'homme - c'était le président Cassin qui avait le premier présidé une juridiction qui d'ailleurs ne comptait à cette époque aucune affaire - mais paradoxe grave encore, la France avait voulu cette convention mais ne l'avait pas ratifiée. Elle était restée lettre morte parce que nous avions regardé l'ensemble de l'Europe, mais aussi à ce moment-là, les guerres qui se poursuivaient encore, et notamment la guerre d'Algérie, où nous violions constamment la Convention européenne des droits de l'homme. Alors les choses ont attendu, elles ont attendu une ratification qui s'est faite furtivement du temps de M. Poher : grand acte mais très rapide, entre deux présidences, qui ont l'une et l'autre refusé d'accorder aux Français ce droit essentiel : saisir directement, nous, citoyens français, contre l'Etat français quand nos droits sont violés. Je le rappelle car cela a été un des instruments essentiels du progrès des libertés dans la justice française.

Je regarde et je me dis que rien n'est fini, rien n'est terminé. Le grand combat pour les libertés, pour les Droits de l'homme, il est toujours là malgré les progrès réalisés. Il est toujours là en France, certainement à un moindre degré que dans beaucoup de pays du monde, y compris à l'Est de l'Europe, là où n'existe pas l'Union européenne, et je pense en particulier à la Russie. Et je vois dans ce monde que je parcours constamment comme un vieux cheval entêté tant de combats à mener, contre le fanatisme, contre l'obscurantisme, contre le racisme, contre l'oppression faite aux femmes, contre les violences faites aux enfants, sans oublier l'homophobie, qui ne s'avoue pas, sauf dans certains moments.

Alors parfois les jeunes gens, les étudiants me disent : « on manque de grandes causes ». Pas du tout elles sont là, elles n'attendent que vous, et ce dont je suis convaincu, c'est que pour la nouvelle génération comme pour celle qui aujourd'hui assume les responsabilités, ou celle qui par la force des choses et de l'âge s'efface, ces combats-là ne cesseront jamais. Il y aura toujours des luttes essentielles à soutenir pour les Droits de l'homme et les libertés.

Alors, le lien avec la médiathèque, vous me direz, je me suis perdu un peu, mais pas du tout ! Je filais comme sur la mer avec une bordée de temps en temps, et j'allais à ceci : contre toutes ces formes d'injustice, d'atteintes aux droits, de violation des droits de chacun, eh bien, je pense que dans cette lutte, le savoir, l'information, la culture et l'art sont toujours des moyens privilégiés du combat et c'est ce qui fait le prix de réalisations comme celle que vous avez si bien présentée et dont vous avez su dire les mérites.

Le savoir, parce que les régimes totalitaires sont toujours des régimes d'ignorance et de mensonge entretenus délibérément, parce que la nuit et le brouillard favorisent le fanatisme et permettent le crime.

L'information, l'accès de chacun à des médias multiples et pluralistes, l'information et le libre accès à celle-ci, permet aux démocraties de progresser, et sans elles, comme l'a rappelé la Cour européenne des Droits de l'homme, ceux-ci sont constamment menacés.

La culture, parce qu'elle est l'ouverture à tous, et à tous les âges, de ce qui constitue notre

patrimoine intellectuel, à travers les siècles et les civilisations et parce qu'elle fonde à travers le pluralisme des sociétés l'universalisme de l'Humanité qui était si cher à Jaurès.
Et enfin l'art qui procède du même élan et qui témoigne du génie propre à l'espèce humaine. L'art, c'est à dire la création de la beauté sous toutes ses formes mais aussi l'offrande à chacun de nous de ce que j'appellerais les des trésors de l'âme.

Cette richesse qui se présente à nous dans la médiathèque que nous avons tout à l'heure inaugurée est qui est vouée aux « Lumières ». « Lumière » aussi parce que, saluons les architectes,la médiathèque est « maison de lumière », quand on mesure les espaces que l'on s'est plu à ouvrir sur l'extérieur, eh bien je me dis que cette volonté d'ouvrir la lumière heureusement changeante de la Bretagne permet d'inscrire la cité dans la médiathèque comme la médiathèque s'inscrit dans la cité. Et c'est cette relation double qui fait le prix et le mérite de cette belle conception architecturale que je salue à mon tour. Alors, grâce à vous, grâce à vous tous et d'abord les élus, la culture devient ici comme il faut qu'elle le soit, une partie intégrante de la cité, elle devient un élément de la vie quotidienne. Je dirais : rien de plus heureux que pareille fusion parce que par là se trouve réalisés le vœu des Républicains de père : la culture est bien l'affaire de tous et non pas l'apanage de quelques initiés, de quelques privilégiés. J'ajouterais qu'à cette ouverture sur la lumière - plus que quelques instants à grelotter [RIRES] -, cette médiathèque ajoute l'ouverture sur l'avenir, et vous avez bien fait de le rappeler, monsieur le maire, parce que cette médiathèque offre au-delà du fond classique et richissime des bibliothèques le recours aux technologies de la communication, sous ses formes les plus modernes.

Alors, je connais la dispute, on s'interroge sur cette consécration culturelle du numérique. Moi pas, parce que je suis convaincu que votre choix correspond aux exigences de notre temps et plus encore de l'avenir. Nous sommes entrés dans l'ère du numérique, il suffit d'ailleurs que nous regardions, comme je le fais dans le jardin du Luxembourg, les adolescents, et plus encore, nos enfants et petits-enfants qui utilisent constamment les instruments de cette technique moderne… Michel Serres, le philosophe, notre ami, les a appelés la « génération poucette », c'est si joli ! Il suffit de les voir pour comprendre que l'on ne reviendra jamais au temps du stylo et de la machine à écrire, pas plus que la marine à voile, sauf en Bretagne et pour son plaisir que se plaisait à évoquer le Général de Gaulle avec les lampes à huile. Non, nous vivons le temps du numérique et c'est très bien ainsi.

Alors, qu'en adviendra-t-il ? Le meilleur et le pire, ce ne sont là que les instruments qui sont offerts à l'Humanité, à nous de faire en sorte qu'il soient des instruments de progrès. Saluons donc, et c'est mon dernier mot, tous les concepteurs, tous les réalisateurs et demain tous les utilisateurs de la médiathèque qui lui donneront la vie. Saluons, et c'est pour vous chers élus, ceux qui sont responsables de cette réalisation et qui se sont résolument tournés vers l'avenir comme les Bretons savent le faire. D'où le plaisir que je ressens, dans cette après-midi que je qualifierais difficilement de printanière [RIRES], mais après tout, chacun le sait, en Bretagne le temps est changeant, et demain vous aurez, paraît-il, grand soleil pour éclairer cette médiathèque dont je suis fier de porter le nom.

Je vous remercie.